

Au cours de la visite en Russie du ministre de l'Énergie, en mai 1992, des protocoles de coopération sur l'énergie et les consultations relatives à la sécurité nucléaire ont été signés.

Le ministre du Commerce extérieur dirigera une délégation de 60 chefs d'entreprise qui se rendra en Ukraine, en Russie et au Kazakhstan, du 2 au 11 juillet 1992, pour y explorer les perspectives commerciales et d'investissements canadiens. Il sera également accompagné de représentants canadiens de la Société pour l'expansion des exportations, de la Banque mondiale et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Contributions multilatérales

Le Canada a souscrit à une part de 3,4 p. 100 du capital de la BERD. Cette banque accorde des prêts aux pays de l'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union Soviétique qui mettent en oeuvre des réformes. Le Premier ministre a demandé que le capital de base de la banque soit doublé. Il passerait ainsi de 15 milliards \$ CAN à 30 milliards \$ CAN.

Le Canada contribuera à un Fonds de stabilisation du rouble dans le cadre de l'enveloppe de 24 milliards \$ US que le G-7 a décidé d'accorder à la Russie en 1992. Ce fonds est lié à la mise en oeuvre par la Russie, de façon satisfaisante, d'un programme de réforme économique approuvé par le FMI. Les discussions visant à mettre au point ce fonds de stabilisation se poursuivent.

De concert avec les autres créanciers du Club de Paris, le Canada a reporté les paiements du capital de la dette publique contractée par l'ex-URSS avant janvier 1991. Les montants dus au Canada et reportés en 1992 s'élèvent à 170 millions \$ US.

Le Canada a établi des fonds de fiducie de 1 million \$, à la Banque mondiale et à la BERD, afin de leur permettre de payer les services d'experts-conseils canadiens, et il a versé environ 500 000 \$ à l'OCDE et à la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe afin de financer des activités qui présentent un intérêt particulier pour le Canada.

Aide humanitaire

Le Canada a versé 8 millions \$ à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour l'achat de médicaments et de matériel médical (notamment seringues, fils de suture, trousses de pansements, compresses et thermomètres) à l'intention des pays baltes, de la Russie, de l'Ukraine, de l'Arménie, du Nagorny-Karabakh, du Kirghizstan, de la Moldavie et du Bélarus.

Les bénéficiaires ont été les enfants hospitalisés, les femmes enceintes et les personnes âgées. La première partie de cette aide a été livrée entre janvier et mai 1992.

Le Premier ministre a annoncé en juin 1992 l'octroi d'une contribution supplémentaire de 5 millions \$ en faveur de la Russie.